

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE
LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
18 décembre 2023

PUBLIE LE : 19 DEC. 2023

Délibération n°231218-1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 11 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à vingt heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le douze décembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2023

PRESENTS

CHAMBOURCY	Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Jean-Jacques LACHETEAU, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE
LOUVECIENNES	Christian PERSIAUX, DELEGUE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Laurence ROUSSEAU, DELEGUEE TITULAIRE Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE Christine GOTTI, DELEGUEE SUPPLEANTE

ABSENTS EXCUSES

CHAMBOURCY	François ALZINA, DELEGUE TITULAIRE Bernard FERRU, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Claude CABOCEL, DELEGUE TITULAIRE Stéphane POUILLARD, DELEGUE SUPPLEANT
LE PECQ	Raphaël DOAN, DELEGUE TITULAIRE Pascal SIMONNET, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	François ROUSSEL-DEVAUX, DELEGUE TITULAIRE Nicole GAUTIER, DELEGUE SUPPLEANT
LOUVECIENNES	Romarc LENOIR, DELEGUE SUPPLEANT
MAREIL-MARLY	Isabelle DE TONQUEDEC, DELEGUEE TITULAIRE Jean-Bernard BISSON, DELEGUE TITULAIRE

Communes non représentées : LE PECQ

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Monsieur Baptiste MARQUES, Directeur juridique, de la commande publique et des assemblées d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	8
QUORUM	:	9
Délégués présents	:	11
Pouvoirs	:	/
Délégués comptant pour le vote	:	10

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DU 11 OCTOBRE 2023

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15 ;

VU l'article 23 du règlement intérieur du SIA ;

CONSIDERANT que le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2023 a été transmis aux délégués lors de l'envoi du dossier.

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

APPROUVE :

- sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2023.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 18/12/2023

Transmis en préfecture et affiché le 19/12/2023

Jean-Jacques LACHETE AU

Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

Arnaud PÉRICARD

Président du Syndicat Intercommunal